



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 18349

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'avenir du plan maladies rares. Mis en place pour la période 2005-2008, le plan maladies rares prendra fin au 31 décembre 2008. Alors que des milliers de Français, victimes des maladies orphelines, ont pu retrouver espoir au travers de la mise en place de ce plan, nombreux sont aujourd'hui inquiets de la suite qui sera donnée à ce grand programme de solidarité nationale. Il souhaiterait donc connaître les dispositions prises par elle pour poursuivre le plan 2005-2008 et les aménagements prévus pour en améliorer son efficacité et renforcer la prise en charge des malades.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18349

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1770

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)